



Règlement du Championnat de France Espoirs de Match Racing

Organisation :

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing se déroulera à Pornichet du 15 au 18 novembre 2018 ; il est organisé par l'APCC Voile Sportive de Nantes. Cette compétition sera courue sur des J80.

1. Fonctionnement :

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est ouvert à 10 barreaux :

- A un (1) barreaux français disponible et candidat invité par la Commission Nationale Match Racing,

Les demandes d'invitation devront être envoyées à la Commission Nationale Match Racing avant le 28 octobre 2018 à l'adresse : habitable@ffvoile.fr

- Aux barreaux sélectionnables de chaque bassin :
 - . aux 3 premiers barreaux sélectionnés sur la sélective Manche / Mer du Nord
 - . aux 3 premiers barreaux sélectionnés sur la sélective Atlantique,
 - . aux 3 premiers barreaux sélectionnés sur la sélective Méditerranée.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 10 barreaux, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreaux de son choix, ou de réduire le nombre de barreaux invités.

Lorsque l'organisateur du Championnat de France Espoirs Match Racing est en mesure de réunir une flotte de 8 bateaux et que les sélectives à ce championnat de France ou le nombre d'invitations le justifient, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'ouvrir ce championnat de France à 12 barreaux, en augmentant à trois (3) le nombre d'invitations.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective doit donc être ouverte à des barreaux non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

Lors de chaque sélective (avant le début de la compétition) les barreaux souhaitant jouer leur sélection au Championnat de France Espoirs Match Racing, devront déposer, auprès de l'organisateur, un chèque de caution de participation d'un montant de 380 € (à l'ordre de la FFVoile).



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

2. Inscription :

→ Aux épreuves de Sélection :

Les barreurs doivent s'inscrire directement auprès de chaque organisateur.

→ Au Championnat de France Espoir de Match Racing 2018 :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur qualification à l'APCC Voile Sportive de Pornichet.

Les dossiers d'inscription des barreurs invités par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés au plus tard 10 jours après la confirmation d'invitation.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Espoirs de Match Racing 2018 :

- la fiche d'inscription dûment complétée

- le chèque de frais de constitution de dossier de : 330 €

- le chèque de garantie de participation de : 380 €

(à l'ordre de la FFVoile à remettre à l'organisateur de la sélective)

- le chèque de caution matériel de : Pour montant (Cf. avis de course)
tel que défini dans l'avis de course

Dossier à envoyer à :

L'APCC Voile Sportive

Port de Plaisance CIDEX 1 - 44380 Pornichet

Tél : 09 53 35 88 51 - Site internet : www.apccvoilesportive.com

CONTACT: Christophe GUENA – Tél : 06 60 67 15 99 - E-mail christophe@apcc-voilesportive.com

3. Equipage :

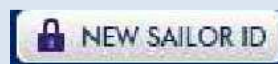
Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves mais ne pourra pas être inférieur à 3 équipiers et supérieur à 5 équipiers. Pour l'ensemble des épreuves sélectives au Championnat de France Espoirs de Match Racing et pour le Championnat de France Espoirs de Match Racing, le poids maximum de l'équipage (barreur/barreuse inclus) est fixé à 350 kg.

- Tout(e) équipier(e) devra être né(e) après le 31 décembre 1992 et posséder sa licence Club FFVoile valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition (licence Club FFVoile mention « compétition »),
- ou
- sa licence Club FFVoile (mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

Pour obtenir un N° d'identification World Sailing, consultez le site World Sailing :

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>



Dans la page ainsi obtenue, cliquer sur le pictogramme : (en haut à droite)

4. Règles applicables :

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est régi par :

- les règles World Sailing, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 World Sailing « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

5. Calendrier des épreuves sélectives :

Méditerranée : 15 et 16 septembre 2018 – First Class 7.5

Pôle Voile Match Racing – AMRA

CREPS Sud-est-Antibes - Avenue du 11 Novembre BP 47- 06601 ANTIBES CEDEX

E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr

Atlantique : 13 et 14 octobre 2018 –J80

Société des Régates Rochelaises – Môle Central des Minimes 17000 La Rochelle

Tél : 05 46 44 62 44 - Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

CONTACTS :

Marc REINE - Tel : 06 31 85 92 31 - E-mail: marc.reine@ffvoile.fr

Jean Claude BARRE – Tel : 06 88 37 05 21 - E-mail barre.jean.claude@orange.fr

Manche / Mer du Nord : **Non communiqué.**